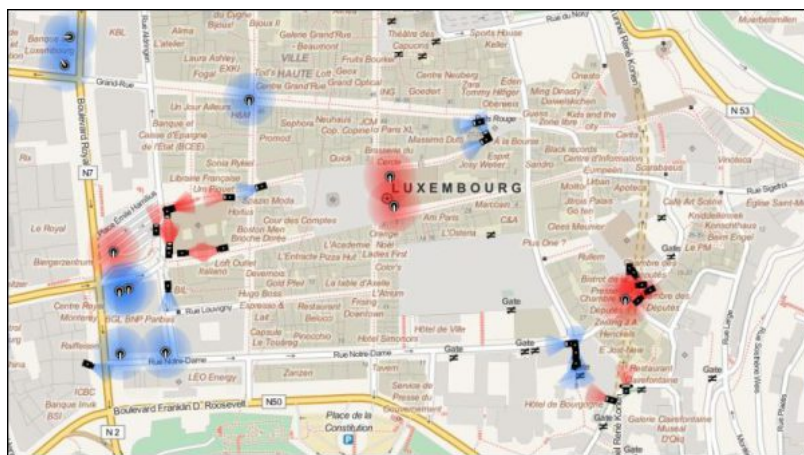


Caméras de surveillance sous surveillance

LUXEMBOURG - Le Chaos Computer Club Luxembourg (C3L) a lancé, ce lundi, un site indiquant les emplacements de l'ensemble des installations vidéo du Grand-Duché.



Le site bigbrother.lu visualise les emplacements et les champs des caméras de surveillance au Grand-Duché. (photo: dr)

Bigbrother.lu. Le nom du projet mis en place par le C3L ne laisse pas de doute quant au but recherché: l'information du plus grand nombre sur le respect des données relatives à la vie privée. La plate-forme présente ainsi l'ensemble des caméras de surveillance préalablement enregistrées et présentées sur une carte. Une base de données pour le moment non exhaustive mais qui fonctionne sur le principe du crowdsourcing, autrement dit la possibilité accordée à chacun d'ajouter une caméra, qu'elle soit publique ou privée. Un principe déjà en application sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia ou sur le portail géographique Openstreetmap.lu.

Fonctionnant avec des cartes open source, la plate-forme est donc destinée à être complétée par les utilisateurs, préalablement inscrits. Outre l'emplacement d'une nouvelle caméra de surveillance sur la carte, les utilisateurs peuvent choisir de préciser le nom du propriétaire, son angle de vue et son type. Des informations pour le moment uniquement disponibles pour les caméras publiques installées avec l'accord de la Commission nationale pour la protection des données.

«La technologie peut être utilisée à de bonnes, mais aussi à de mauvaises fins, assure Jan Guth du C3L, contacté lundi par *L'essentiel Online*. Notre but est de les utiliser pour renforcer la vie privée des citoyens, pas pour la limiter». Autre objectif affiché: informer le grand public sur l'aspect légal ou non des caméras de surveillance déjà installées, voire de celles qui seraient éventuellement mal dirigées. Autre danger, détecter les caméras IP qui envoient leurs données via Internet et dont les connexions ne sont pas toujours sécurisées. Des caméras utilisées majoritairement par les entreprises privées sans véritable mesure de précaution, dans certains cas.

Michel Thiel/*L'essentiel Online*